ENSEIGNEMENT DU TOURISME À SAINT-MARTIN

Située entre les grandes et les petites Antilles, l'île de Saint-Martin bénéficie d'une position géographique stratégique lui conférant l'appellation de « carrefour des Antilles ». Elle est desservie d'une part, par un aéroport international favorisant un accès au monde entier en un temps record et d'autre part, par deux ports assurant le transport transatlantique. Également qualifiée de capitale gastronomique, elle offre les cuisines du monde entier en sus d'activités diurnes et nocturnes multiples rassemblant un melting-pot exceptionnel de nationalités.

- **Constats :**

  - Prise en compte insuffisante, dans le milieu éducatif de Saint-Martin, de la caractéristique économique essentielle de l'île qu'est le tourisme ;
  - Non respect de l'environnement ;
  - Atouts linguistiques sous-exploités ;
  - Manque d'ouverture sur les autres.

- **Mise en place d'un enseignement du tourisme :**

  Dès la rentrée 2013, un enseignement innovant, prenant effet à partir de la signature d'une convention tripartite entre l'Éducation nationale, la collectivité d'outre-mer de Saint-Martin et l'office de tourisme de Saint-Martin, a été opérationnel dans les collèges de Saint-Martin. Cet enseignement se poursuit aujourd'hui à raison de trois classes de 4ème (environ une soixante d'élèves) et trois classes de 3ème (environ une soixantaine d'élèves) dans les collèges de Quartier d'Orléans, de Soualiga et du Mont des Accords. Les groupes classes ont été constitués à partir d'élèves de plusieurs classes de 4ème et de 3ème sur la base du volontariat.

- **Objectifs généraux :**

  - Façonner des citoyens avertis et responsables ;
  - Devenir des ambassadeurs de l'île et de la région ;
  - Éduquer et former de façon durable les élèves ;
  - Ouvrir les apprenants sur le monde.

- **Objectifs spécifiques :**

  - Découvrir les transformations survenues à Saint-Martin et dans la Caraïbe sur les plans historique, économique et sociétal ;
  - Appréhender le patrimoine culturel matériel et immatériel comme caractéristique d'une identité et source d'exploitation économique ;

- Connaître et mettre en relation les divers facteurs propices à un essor économique de l'île ;
- Définir l'éco-tourisme et mesurer ses enjeux ;
- Mettre à profit le multilinguisme qui particularise Saint-Martin.

➢ **Modalités de mise en œuvre :**

- Cours hebdomadaires de deux heures d'enseignement dispensés en français, anglais et espagnol ;
- Interventions de professionnels du tourisme et d'acteurs divers du monde économique dans une des trois langues précitées ;
- Planifications de sorties pédagogiques sur sites patrimoniaux, entrepreneuriaux, touristiques ou chez l'habitant ;
- Rencontres et échanges avec des acteurs de tous les domaines du monde touristique et des forces vives de l'île ;
- Mise en place dans le PAF (plan académique de formation) du dispositif « Enseigner le tourisme à Saint-Martin », formation de 24 heures répartie en quatre modules : « Tourisme et histoire », « Tourisme et patrimoine », « Tourisme et économie » et « Tourisme et environnement » et suivie par 25 enseignants volontaires issus de disciplines hétéroclites ;
- La démarche pédagogique qui est favorisée est la démarche actionnelle où le collaboratif tient une place importante.

➢ **Caractère innovant de cet enseignement :**

- Saint-Martin est le seul territoire français à bénéficier de ce type d'enseignement ;
- L'enseignement trilingue constitue une réponse au multilinguisme qui caractérise l'île ;
- La place des technologies nouvelles prend en compte la réforme des collèges qui préconise une École du numérique ;
- L'enseignement extra-muros qui se fait pour moitié promeut l'immersion économique ;
- La découverte et l'exploitation de l'existentiel privilégient l'ancrage de l'École dans son territoire, dans sa région et dans la République française ;
- La progression pédagogique faite sur mesure intègre les parcours éducatifs ministériels tels que les parcours d'éducation artistique et culturel, d'éducation à la citoyenneté et place l'École de la République au cœur d'un processus économique ;
- L'ouverture sur les autres est assurée : ouverture locale, ouverture caribéenne, ouverture européenne et ouverture internationale.

- **Évaluation :**

  - L'évaluation des apprenants en tant qu'ambassadeurs dans des situations concrètes de promotion et de valorisation de l'île a corroboré la pertinence de cet enseignement ;
  - L'évaluation annuelle de la mise en œuvre de la convention tripartite par les signataires a démontré la plus-value de cet enseignement tant sur le plan du vivre ensemble, de l'instruction, de l'orientation professionnelle que d'une prise de conscience collective d'avoir un rôle constructif à jouer dans le bon fonctionnement du mécanisme économique saint-martinois.

- **Perspectives :**

  - Dispenser l'enseignement du tourisme aux élèves des écoles primaires ;
  - Étendre cet enseignement au reste de l'académie et des territoires français ;
  - Éditer des manuels scolaires et des cahiers d'activités de l'élève propres à un enseignement du tourisme ;
  - Intégrer cet enseignement de façon pérenne dans le système éducatif de Saint-Martin.